## LE MARCHÉ DE L'HABITATION

# ÉVALUATION DU MARCHÉ DE L'HABITATION Ottawa<sup>1</sup>

Date de diffusion : troisième trimestre de 2016

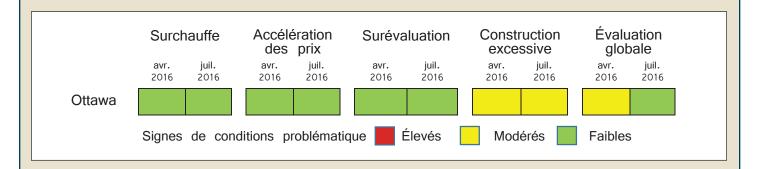
Marché de l'habitation : notre savoir à votre service





partie ontarienne de la RMR d'Ottawa-Gatineau

### Faits saillants



- Selon l'évaluation globale, le marché de l'habitation de la région métropolitaine de recensement (RMR) d'Ottawa présente de faibles signes de conditions problématiques<sup>2</sup>.
- Nous détectons des signes modérés de construction excessive en raison du nombre élevé de copropriétés<sup>3</sup> achevées et invendues et de la hausse des taux d'inoccupation.
- Nous détectons de faibles signes de surévaluation, la croissance des prix ayant ralenti.
- Pour évaluer les signes de conditions problématiques sur le marché de l'habitation, le cadre analytique de l'Évaluation du marché de l'habitation (EMH) tient compte de quatre facteurs : surchauffe, accélération de la croissance des prix des logements, surévaluation et construction excessive. Un résumé de ce cadre se trouve à la page 6 du présent rapport.

# Aperçu de l'EMH<sup>4</sup>

En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, la SCHL contribue à la stabilité du marché de l'habitation en fournissant de l'information sur les déséquilibres possibles de ce marché. Grâce à l'Évaluation du marché de l'habitation (EMH), la SCHL offre de l'information et des analyses qui peuvent aider les Canadiens à prendre des décisions éclairées.

L'EMH est la combinaison des résultats d'un cadre d'analyse technique et de la compréhension des marchés locaux qu'ont les analystes de la SCHL. Cette connaissance des marchés permet à la SCHL de mettre en contexte et d'interpréter les résultats du cadre d'EMH.

Le cadre d'EMH détecte les conditions problématiques sur les marchés locaux de l'habitation en mettant en évidence les déséquilibres. Il permet par exemple de déterminer si la construction est excessive, autrement dit si les stocks de logements neufs invendus s'accumulent en raison d'une offre supérieure à la demande. Un tel déséquilibre peut être éliminé par un rajustement des prix des logements, car des prix moindres pourraient contribuer à stimuler la demande ou à réduire l'offre. Des facteurs inattendus qui ne sont pas liés au marché de l'habitation pourraient toutefois exacerber ou réduire le déséquilibre.

# ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

à cette publication et à d'autres rapports du CAM en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est maintenant gratuite.

Les résultats ont été obtenus à partir des données de la fin de mars 2016 et des renseignements sur le marché disponibles à la fin de juin 2016. La SCHL suit l'évolution du marché de façon continue et diffusera des mises à jour de l'EMH tous les trimestres.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> À moins d'indications contraires, les copropriétés ou les logements en copropriété sont des appartements et des maisons en rangée. Sur le marché du neuf, les appartements représentent environ 99 % des logements en copropriété qui ont été mis en chantier depuis 2010. Sur le marché de la revente par contre, durant la même période, les appartements ont représenté environ 50 % des ventes de copropriétés et les maisons en rangée, 35 %; le reste des copropriétés étaient des maisons en rangée superposées. Au total, 20 % de l'activité sur le marché de l'existant, en moyenne, est attribuable aux ventes de copropriétés.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Une description détaillée du cadre analytique se trouve dans l'annexe du numéro national.

Le code de couleur indique dans quelle mesure les signes de conditions problématiques sont présents. L'EMH est un cadre exhaustif qui tient compte de l'intensité des signes de déséquilibres (c'est-àdire de leur écart par rapport à la moyenne historique) et de leur persistance. En règle générale, des indicateurs de faible intensité ou peu persistants sont associés à de faibles signes potentiels de conditions problématiques. À mesure que le nombre d'indicateurs intenses et persistants se multiplie, les signes associés à des conditions problématiques augmentent.

## En détail

### **Surchauffe**

Nous détectons de faibles signes de surchauffe sur le marché des logements existants de la RMR d'Ottawa. Il y a surchauffe lorsque le rapport ventes-nouvelles inscriptions (RVNI) est d'au moins 80 %, un seuil indiquant que la demande est nettement supérieure à l'offre. Au premier trimestre de 2016, le RVNI

« Nous détectons des signes modérés de construction excessive à Ottawa en raison du nombre élevé de copropriétés achevées et invendues par rapport à la population. »



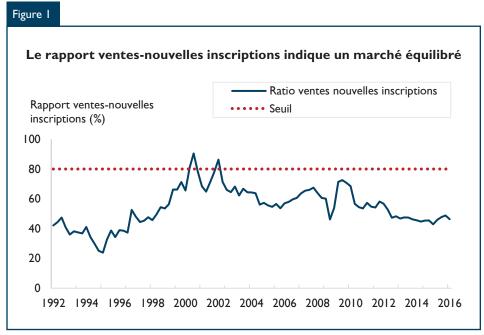
Anne-Marie Shaker analyste de marché, SCHL

moyen désaisonnalisé se chiffrait à 46 %; l'offre et la demande étaient donc équilibrées<sup>5</sup> sur le marché de la revente. Un RVNI de ce niveau signifie qu'en moyenne, un peu moins de la moitié des logements nouvellement inscrits ont été vendus. Le rapport a diminué par rapport au trimestre précédent, où il s'élevait à 50 %, car les ventes désaisonnalisées ont baissé au premier trimestre en même temps que les inscriptions augmentaient légèrement. Fait intéressant, c'était la première hausse des inscriptions depuis le deuxième trimestre de 2015. Des données plus récentes, celles de juin, montrent que les ventes se sont accrues davantage que les inscriptions, ce qui a fait monter le RVNI désaisonnalisé par rapport au mois de mai et au premier trimestre. Globalement, l'offre et la demande étaient équilibrées durant les trois premiers mois de l'année, mais l'activité a varié selon le segment du marché. Dans la

catégorie des logements en propriété absolue6, l'offre et la demande étaient équilibrées, le RVNI s'élevant à 50 %, mais du côté des copropriétés, le rapport était de 38 % en raison d'une hausse des inscriptions et d'un repli de la demande - signe que le marché favorisait les acheteurs. Au premier trimestre, environ 20 % des logements vendus et 25 % des logements inscrits étaient des copropriétés. L'effet des copropriétés sur l'équilibre global du marché a donc été moins important que l'effet des logements en propriété absolue, qui ont représenté l'essentiel des ventes et des inscriptions.

### Accélération des prix

Nous détectons de faibles signes d'accélération des prix dans le marché d'Ottawa. La morosité de l'emploi et la faible croissance de la rémunération au premier trimestre ont miné la demande. Ce facteur,



Sources : ACI et SCHL (calcul du seuil). Dernier point de données : 2016 TI

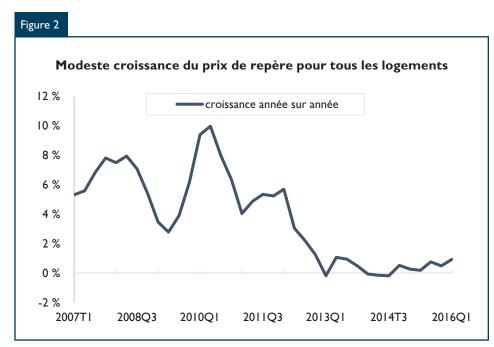
<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Le marché est équilibré lorsque le RVNI se situe entre 40 et 60 %, favorable aux acheteurs s'il est inférieur à 40 %, et favorable aux vendeurs s'il dépasse 60 %. Un RVNI supérieur à 80 % indique une surchauffe.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Les habitations en propriété absolue comprennent les maisons individuelles, les jumelés et les maisons en rangée pour propriétaires-occupants.

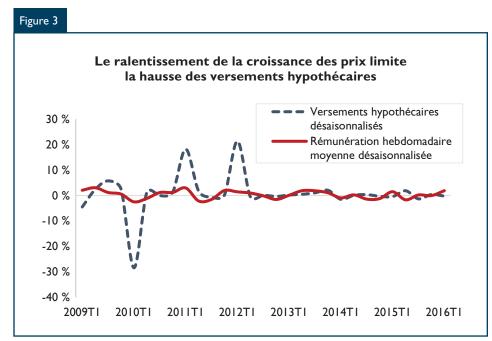
conjugué à l'accumulation de l'offre sur le marché de la revente, a limité la progression des prix au taux d'inflation ces dernières années. La demande a tenu bon en 2015 elle a augmenté modérément durant tous les trimestres sauf le dernier -, mais le nombre désaisonnalisé de ventes a reculé de 6,5 % au premier trimestre de 2016 et a ainsi accusé sa plus forte baisse trimestrielle depuis le troisième trimestre de 2012. L'affaiblissement de la demande et le gonflement de l'offre ont entraîné les prix légèrement à la baisse; ces derniers ont diminué de 0.3 % au premier trimestre de 2016. Les prix des copropriétés ont continué de descendre, tandis que ceux des logements en propriété absolue ont quelque peu augmenté. Selon l'Indice des prix des propriétés MLS® de l'ACI, le prix de référence global désaisonnalisé s'établissait à 332 554 \$ au premier trimestre et enregistrait seulement une faible hausse (0,2 %) par rapport aux trois mois précédents. Les plus récentes données, soit celles de mai, montrent dans l'ensemble une légère tendance à la hausse ou à la stagnation de l'indice de référence, ainsi qu'une accélération de la croissance de l'emploi.

### **Surévaluation**

Nous détectons de faibles signes de surévaluation dans la RMR d'Ottawa au premier trimestre de 2016. Le ralentissement de la croissance des prix des habitations au cours des quatre dernières années et le recul des prix au premier trimestre sont en train de dissiper graduellement les effets de la forte hausse des prix du début et de la fin de la dernière décennie. La modération du renchérissement des logements veut dire que les signes de surévaluation sont passés tout



Sources : ACI et SCHL (calculs de la croissance). Dernier point de donnée : 2016 TI



Sources : ACI, Statistique Canada, SCHL (calcul de la croissance). Dernier point de données : 2016 TI

juste sous le seuil problématique. La faible croissance des prix et le bas niveau des taux hypothécaires par rapport aux données historiques ont restreint l'augmentation des versements hypothécaires. Au deuxième trimestre de 216, l'emploi et la rémunération hebdomadaire

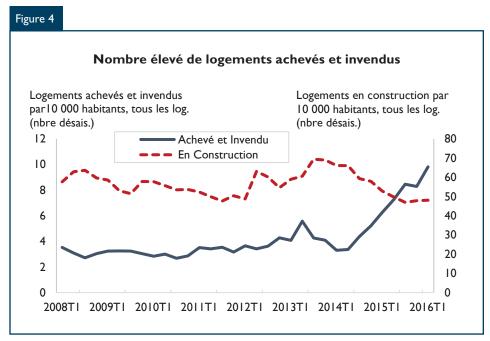
 $<sup>^{7}\,</sup>$  La croissance du prix MLS $^{\! 8}$  moyen tourne autour de 2 % depuis 2012.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> La rémunération hebdomadaire moyenne est utilisée ici comme un indicateur permettant d'évaluer le revenu.

moyenne se sont accrus plus vite que les prix et les mensualités hypothécaires – un autre facteur qui permet de conclure à une résorption de la surévaluation.

#### **Construction excessive**

Nous détectons des signes modérés de construction excessive à Ottawa au premier trimestre de 2016. Le nombre de logements achevés récemment et invendus par 10 000 habitants a suivi une tendance à la hausse durant les sept derniers trimestres, en raison de la multiplication des achèvements de 2013 à 2015, période qui a suivi le boom de la construction de copropriétés, survenu deux ans plus tôt. La majorité des unités neuves en stock sont des copropriétés, car dans les autres catégories de logements une proportion plus élevée des unités sont généralement vendues sur plan. Le manque de vigueur de l'emploi chez les 25 à 44 ans s'est traduit par un repli de la demande de copropriétés tant sur le marché de l'existant que sur le marché du neuf. En effet, le nombre désaisonnalisé de ventes de copropriétés existantes a diminué de 4,3 % au premier trimestre de 2016 par rapport aux trois mois précédents, après s'est accru durant toute l'année 2015 sauf au dernier trimestre. Il importe de souligner que les ventes ont



Source: Statistique Canada et SCHL (calcul). Dernier point de données : 2016 TI

augmenté en 2015 par rapport à un faible niveau d'activité en 2014, année où le nombre de transactions avait reculé. Les données de juin montrent que le marché des copropriétés s'est situé dans le haut de la fourchette caractéristique d'un marché favorable aux acheteurs pendant cinq des six derniers trimestres, ce qui révèle la faiblesse de la demande. La contraction de la demande est aussi mise en évidence par la hausse du taux d'inoccupation des appartements locatifs traditionnels et des copropriétés offertes en location, comme le montrent les résultats du

dernier Rapport sur le marché locatif de la SCHL (celui d'octobre). Bien que le nombre total d'appartements en copropriété en construction ait diminué à la fin du premier trimestre par rapport à décembre – il est passé de I 488 à I 279 -, une gestion serrée des stocks demeure nécessaire jusqu'à ce que le marché ait absorbé le grand nombre d'unités achevées et invendues. Les données récentes (juin 2016) montrent un léger recul du nombre de logements invendus par rapport à mars 2016, à la fois en chiffres absolus et par tranche de 10 000 habitants.

## Aperçu du cadre analytique de l'Évaluation du marché de l'habitation

Pour dresser un portrait exact de la situation globale du marché de l'habitation, il importe de prendre en compte de multiples sources et points de données, plutôt que de se fier à une mesure ou à un indicateur unique.

Le cadre analytique de l'Évaluation du marché de l'habitation (EMH) répond à cet impératif, car il s'agit d'un cadre complet, multidimensionnel et intégré d'évaluation des conditions du marché.

Plus précisément, le cadre analytique examine quatre principaux facteurs qui peuvent être les signes avant-coureurs de conditions potentiellement problématiques sur le marché de l'habitation : I) la surchauffe de la demande sur le marché de la revente (demande nettement supérieure à l'offre); 2) l'accélération soutenue des prix des logements; 3) la surévaluation des prix des logements par rapport aux niveaux correspondant aux facteurs fondamentaux du marché de l'habitation (énumérés plus bas);

4) la construction excessive lorsque l'inventaire de logements disponibles est élevé.

Pour chaque facteur, le cadre cherche à déceler : I) la présence de signaux révélant l'existence de conditions potentiellement problématiques, et il tient compte également 2) de l'intensité de ces signaux, autrement dit de la mesure dans laquelle ils s'écartent de leur moyenne historique ou cadrent avec les bulles immobilières connues ou suspectées, par exemple la bulle des prix observée à Toronto à la fin des années 1980 et au début des années 1990, et 3) de la persistance de ces signaux.

En règle générale, une situation où l'on détecte des signaux peu nombreux, de faible intensité ou peu persistants est associée à de faibles signes de conditions problématiques. À l'inverse, la probabilité qu'un facteur devienne problématique s'accroît à mesure que l'intensité des signaux, leur nombre et/ou leur persistance augmente.

Le cadre tient compte de facteurs démographiques, économiques et financiers tels que la croissance de la population, l'évolution du revenu personnel disponible et les taux d'intérêt. Il tient compte également des changements qui se produisent sur le marché de la revente et sur le marché de la construction résidentielle.

Le cadre analytique a été conçu pour permettre de détecter, à partir de données historiques, les épisodes antérieurs de conditions problématiques sur le marché de l'habitation, par exemple la bulle des prix des logements qui s'est produite à Toronto à la fin des années 1980 et au début de la décennie suivante. La capacité de l'EMH de détecter les conditions problématiques actuelles repose sur l'hypothèse d'une relation temporelle stable entre les prix et les facteurs fondamentaux du marché de l'habitation.

# Principaux facteurs de l'Évaluation du marché de l'habitation

#### Surchauffe

La surchauffe se produit lorsque la demande d'habitations dépasse de façon significative et persistante l'offre. Le rapport ventes-nouvelles inscriptions (RVNI) sert d'indicateur d'une possible surchauffe du marché de la revente. Pour déceler une surchauffe problématique, l'EMH compare le RVNI à des seuils. Quand la demande est forte par rapport à l'offre, les prix des logements augmentent généralement plus rapidement. Des conditions de surchauffe soutenue peuvent mener à l'accélération des prix des logements neufs et existants. Cependant, lorsque cet équilibre commence à se rétablir, les indicateurs de surchauffe (et d'accélération) commencent à s'atténuer, et la croissance des prix des logements ralentit progressivement.

# Accélération des prix des logements

Dans un marché équilibré, le rythme de croissance des prix des logements suit l'augmentation du coût de la vie des ménages. Il y a accélération des prix des logements lorsque le taux de croissance des prix augmente puis s'intensifie pendant plusieurs trimestres. À terme, en cas d'accélération prolongée, les prix des logements peuvent s'écarter des niveaux dictés par l'inflation globale du coût de la vie et donner lieu, avec le temps, à une surévaluation.

Pour évaluer l'accélération des prix réels des logements, le cadre d'EMH utilise un test statistique\* mis au point pour repérer les périodes d'accélération des prix des actifs.

#### **Surévaluation**

La surévaluation correspond à une situation où les prix des logements se maintiennent bien au-dessus des niveaux dictés par les facteurs fondamentaux du marché de l'habitation tels que le revenu, la population et les coûts actuels et prévus de financement.

Le cadre d'EMH conjugue plusieurs mesures et modèles d'analyse des prix des logements pour évaluer le niveau de ces prix selon les facteurs fondamentaux. La différence entre les prix des logements observés sur le marché et leurs niveaux estimatifs qui sont dictés par les facteurs fondamentaux permet d'estimer le degré de surévaluation et de sous-évaluation. L'emploi de mesures et de modèles différents accroît la fiabilité des résultats.

#### **Construction excessive**

La construction excessive correspond à une situation où l'offre surpasse la demande de manière importante sur le marché de l'habitation. Dans ce contexte, des pressions à la baisse sur le prix des logements sont nécessaires pour écouler l'offre excédentaire.

Pour déterminer s'il y a construction excessive dans le marché de l'habitation, l'EMH utilise deux indicateurs qui se rapportent à l'offre de logements disponibles : le taux d'inoccupation des logements locatifs et le nombre de logements achevés et invendus par tranche de 10 000 habitants. L'EMH compare le niveau actuel et les tendances récentes de ces indicateurs au seuil de risque.

**Note I** – Le code de couleur indique dans quelle mesure les signes de conditions problématiques sont présents. L'EMH est un cadre analytique exhaustif qui vise à détecter non seulement la présence d'indicateurs associés à des conditions potentiellement problématiques, mais tient compte également de l'intensité de ces indicateurs (autrement dit de leur écart par rapport à la moyenne historique) et de leur persistance. En règle générale, les indicateurs dont l'intensité et la persistance sont faibles montrent que les conditions sont peu susceptibles de devenir problématiques. À mesure que le nombre d'indicateurs persistants se multiplie, les signes que les conditions pourraient devenir problématiques augmentent.

**Note 2** – Les résultats des RMR ne sont pas ventilés selon le type de logement ou le quartier. Ils correspondent à l'évaluation qui est faite pour l'ensemble de la RMR. Cependant, les rapports régionaux fournissent une analyse plus détaillée sur ces marchés.

**Note 3** – La cote rouge est attribuée à un facteur seulement si de multiples indicateurs signalent que des conditions potentiellement problématiques sont fortement présentes et que leur intensité et leur persistance sont élevées. Les seuls facteurs pouvant recevoir cette cote sont la surévaluation et la construction excessive, car ils sont analysés au moyen de plus d'un indicateur.

**Note 4** – Pour faire en sorte que le cadre analytique demeure aussi actuel que possible, nous entreprenons régulièrement un processus de sélection de modèles, c'est-à-dire que nous évaluons si les modèles des prix des logements que nous utilisons pour mesurer la surévaluation demeurent significatifs sur le plan statistique à l'échelle du Canada et des RMR. Les résultats de ce processus peuvent nous amener à changer le nombre d'indicateurs de conditions problématiques d'une évaluation à l'autre.

<sup>\*</sup> Pour en savoir davantage sur la méthode employée, voir Phillips, Wu et Yu, Explosive Behaviour in the 1990s NASDAQ: When Did Exuberance Escalate Asset Values?, 2008.

### LA SCHL: AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada depuis près de 70 ans.

La SCHL aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, vient en aide aux Canadiens dans le besoin et fournit des résultats de recherches et de l'information aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à <a href="http://www.schl.ca">http://www.schl.ca</a> ou suivez-nous sur Twitter, LinkedIn, Facebook et YouTube.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada, composez le 613-748-2003 (téléphone) ou le 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le <a href="http://www.schl.ca/marchedelhabitation">http://www.schl.ca/marchedelhabitation</a>.

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au <a href="http://www.schl.ca/marchedelhabitation">http://www.schl.ca/marchedelhabitation</a>.

Pour vous abonner à la version papier des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2016, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez remplir le Formulaire de demande de reproduction de documents protégés par les droits d'auteur de la SCHL et le faire parvenir au Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) par courriel, à l'adresse suivante : chic@schl.ca.Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH : Titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

# Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

#### **RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE:**

- Statistiques du logement au Canada
- Rapport de l'Enquête auprès des copropriétaires
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation :
   Faits saillants Canada et les régions
- Perspectives du marché de l'habitation, grands centres urbains
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation : Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Actualités habitation, Canada
- Actualités habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, régions
- Statistiques mensuelles sur l'habitation
- Perspectives du marché, Nord du Canada
- Tableaux de données provisoires sur les mises en chantier
- Rapport sur le marché locatif : Faits saillants provinciaux
- Rapport sur le marché locatif, grands centres urbains
- Statistiques sur le marché locatif
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées

#### Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter ou télécharger des publications ou encore pour vous abonner.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- Prévisions et analyses : renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- Données et statistiques : renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation — mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!



Les données sur l'habitation comme vous les voulez

Information à un emplacement centralisé

Données à l'échelle d'un quartier

Accès rapide et facile

schl.ca/portailimh